



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE

Commission permanente du **31 mai 2021**

Décision n° **CP-2021-0556**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution de subventions de fonctionnement dans le cadre du Programme Rebondir - Programmes d'actions 2021-2022

service : Délégation Développement responsable - Direction insertion et emploi

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Hemain

Président : Monsieur Bruno Bernard

Date de convocation de la Commission permanente : mercredi 12 mai 2021

Secrétaire élu : Madame Nathalie Dehan

Affiché le : mardi 1er juin 2021

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Groperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, M. Blanchard, Mme Petiot, M. Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, MM. Ben Itah, Badouard, Mme Brunel Vieira, M. Marion, Mme Runel, M. Debû, Mme Fréty, M. Ray, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, Mme Brossaud, M. Boumertit, Mme Dehan, M. Bub, Mme Collin, M. Cochet, Mme Sarselli, M. Gascon, Mme Fautra, M. Vincendet, Mme Pouzergue, M. Charmot, Mme Croizier, M. Bréaud, Mme Nachury, M. Buffet, Mme Crespy, M. Seguin, Mme Corsale, MM. Lassagne, Kimelfeld, Mme Picot, M. Da Passano, Mme Panassier, MM. Kabalo, Grivel, Mme Asti-Lapperrière, M. Vincent, Mme Fournillon, M. Pelaez, Mme Sibeud, M. Geourjon, Mme Frier.

Commission permanente du 31 mai 2021**Décision n° CP-2021-0556**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution de subventions de fonctionnement dans le cadre du Programme Rebondir - Programmes d'actions 2021-2022**

service : Délégation Développement responsable - Direction insertion et emploi

La Commission permanente,

Vu le projet de décision du 10 mai 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales.

À travers le programme métropolitain d'insertion pour l'emploi (PMI'e), approuvé par délibération du Conseil n° 2015-0939 du 10 décembre 2015, la Métropole de Lyon a organisé son action dans ce domaine autour de 3 grands axes pour la période 2016-2020 : développer l'offre d'insertion par les entreprises, construire une offre de service orientée vers l'accès à l'activité des bénéficiaires du RSA et porter un projet commun pour un territoire métropolitain exemplaire.

En 2021, un nouveau PMI'e sera élaboré dans le cadre d'une large concertation. Les orientations proposées dans ce cadre et le plan d'actions qui en découlera feront l'objet d'une nouvelle délibération devant le Conseil.

Sans attendre ce nouveau cadre d'action et en raison notamment de l'arrivée significative de nouveaux bénéficiaires du RSA dans le dispositif, conséquence de la crise sanitaire et économique, la présente décision a pour objet de proposer différents financements attribués aux structures intervenant dans l'accompagnement de ces derniers.

Cette proposition s'inscrit dans le cadre du programme Rebondir, présenté dans la délibération du Conseil n° 2021-0483 du 15 mars 2021. Elle vient compléter la programmation d'offres d'insertion et d'accompagnement adoptée lors de ce Conseil pour l'année 2021.

I - Le cadre des actions programmées pour l'accompagnement au retour à l'emploi des nouveaux profils de bénéficiaires du RSA

La crise sanitaire a eu de très fortes répercussions dans le domaine social. En ce qui concerne le RSA, le nombre de bénéficiaires a augmenté de 8,5 % en 2020 sur le territoire de la Métropole. Les personnes bénéficiant déjà de cette allocation voient, pour une bonne partie d'entre elles, leur situation se fragiliser.

Concomitamment, des publics, qui jusqu'à présent étaient en activité ou au chômage, ont subi une dépréciation de leur situation et se voient contraints de vivre grâce au RSA pour la première fois de leur vie. Concernant cette catégorie de population, l'enjeu est que le passage au RSA soit le plus court possible afin qu'ils ne subissent pas cette situation durablement, avec toutes les conséquences matérielles et psychologiques que cela entraîne, et puissent rebondir vers l'emploi le plus rapidement possible.

Il convient donc de proposer un accompagnement dynamique et adapté, ayant pour but d'accompagner les nouveaux bénéficiaires dans leur progression au niveau des techniques de recherche d'emploi, tout en garantissant le développement et la mise à jour de leurs compétences. Ces actions devront permettre aux intéressés volontaires de pourvoir un emploi non pourvu sur le territoire métropolitain et de représenter ainsi une solution aux entreprises qui peinent à recruter.

C'est dans ce contexte que le programme Rebondir souhaite répondre à ces besoins sous l'impulsion de différents partenaires. Il allie de nouvelles propositions à des offres de services existantes dont le caractère innovant et tourné vers la mise en situation d'emploi permet d'être étendues à de nouveaux publics.

Ce programme sera décliné autour de 2 axes opérationnels :

- le premier axe ciblera les nouveaux bénéficiaires du RSA en capacité de reprendre immédiatement un emploi et qui, de ce fait, ont uniquement besoin d'une aide concernant la mise en relation avec un employeur et éventuellement un appui sur les techniques de recherche d'emploi et de préparation aux entretiens. Les actions soutenues sont proposées par 3 structures,

- le deuxième axe apportera une solution aux nouveaux bénéficiaires du RSA confrontés à des freins à l'emploi pouvant être levés rapidement, mais qui, à la vue de leur situation, ne sont pas suffisamment autonomes pour identifier et mener seuls toutes les démarches nécessaires à la reprise durable d'un emploi. Les actions proposées seront portées par 5 structures.

II - Les acteurs et l'offre de services déployée dans le cadre du programme Rebondir

1° - Les acteurs intervenant sur le premier axe

a) - *Mozaïk RH*

L'association Mozaïk RH est un cabinet de recrutement et de conseil en ressources humaines spécialisé dans la promotion de la diversité. Depuis sa création en 2008, Mozaïk RH a collaboré avec plus de 250 entreprises, débouchant sur 6 000 recrutements de jeunes diplômés et profils expérimentés. Mozaïk RH est une organisation à but non lucratif qui compte 45 salariés permanents et 100 bénévoles/coachs répartis sur 5 établissements :

- en Ile-de-France (siège),
- en Auvergne-Rhône-Alpes,
- dans les Pays de la Loire,
- dans les Hauts-de-France,
- en Occitanie.

Mozaïk RH propose d'intervenir *via* un accompagnement personnalisé et renforcé des jeunes de moins de 30 ans et qui n'ont pas ou très peu d'expériences professionnelles.

Le projet proposé s'inscrit dans un programme plus général, pour lequel il est proposé un financement de 33 700 € afin de permettre l'accompagnement de 50 bénéficiaires à compter du 1^{er} juin 2021 jusqu'au 31 décembre 2022.

b) - *FACE Grand Lyon*

FACE Grand Lyon est un réseau d'entreprises et de bénévoles engagés dans la prévention et la lutte contre l'exclusion. Les dirigeants d'entreprises sont mobilisés vers des actions concrètes pour aider les entreprises à mettre en place des démarches de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et œuvrer pour l'insertion professionnelle.

Le dispositif "FACE à l'emploi", mis en œuvre par la structure FACE Grand Lyon, propose aux personnes en fin d'accompagnement un appui pour gravir la dernière marche vers l'emploi. Cet accompagnement s'articule autour d'ateliers de techniques de recherche d'emploi (TRE), de découvertes métiers et de *coaching* grâce à la participation des entreprises partenaires.

Le coût total de l'action proposée est de 53 700 €. Il est proposé un financement de 30 000 € pour permettre l'accompagnement de 50 participants du 1^{er} juin 2021 jusqu'au 31 décembre 2022.

c) – *BimBamJob / Ares*

Le Groupe Ares est un acteur de l'insertion par l'activité économique dont la vocation principale est de favoriser l'insertion de personnes en grande exclusion (SDF, jeunes sans qualification, personnes handicapées) en leur offrant un travail et un accompagnement social adaptés.

Ares participe au programme Rebondir *via* son dispositif Mobil emploi. Ce dispositif s'appuie à la fois sur l'expérience et les méthodologies d'Ares et sur les outils de la SAS BimBamJob. Les parcours proposés utiliseront en particulier le numérique et les possibilités ouvertes par le canal et format de communication SMS pour délivrer un accompagnement et répondre à des besoins individualisés. Le Parcours emploi propose des mises en relation hebdomadaires avec des employeurs et un *coaching* personnalisé tout au long de la recherche.

Le coût total de l'action ainsi déployée représente 500 000 €, et il est proposé d'accorder un financement de 180 000 € pour permettre d'accompagner 200 participants du 1^{er} juillet 2021 au 31 décembre 2022.

Le coût de cette action est limitée du fait de l'obtention par Ares et BimBamJob d'un soutien couvrant 64 % du coût du plan d'investissement dans les compétences (PIC) dont le but est de former un million de demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés et un million de jeunes éloignés du marché du travail.

2° - Les acteurs intervenant sur le deuxième axe

a) - ALLIES

L'association ALLIES a pour objectif de concourir à l'innovation sociale et au développement économique local, de participer à des programmes qui articulent formation, accompagnement social, insertion professionnelle, accès à l'emploi et relations avec les entreprises en faveur des publics relevant de ces programmes, et contribuer aux actions de lutte contre l'exclusion et de prévention des discriminations, notamment en facilitant l'accès à l'emploi, à l'art et à la culture, au sport et à la citoyenneté.

ALLIES propose de renforcer l'action qu'elle conduit en mobilisant de nouvelles places dans ses ateliers de recherches d'emploi par la méthode Intervention sur l'offre et la demande (IOD). Les entreprises ayant un besoin de recrutement se voient proposer un seul candidat qui aura été préparé au poste en amont. Il ne produira pas de CV et sera accompagné durant sa prise de poste.

Il est proposé un financement de 200 065 € pour accompagner 100 participants du 1^{er} juin 2021 au 31 décembre 2022. Ce financement viendrait ainsi compléter le soutien apporté au titre du FSE, d'un montant de 209 223 €, attribué pour permettre l'accompagnement de 100 demandeurs d'emploi de longue durée.

b) - Objectif Pour l'Emploi (OPE)

OPE est une structure spécialisée dans l'accompagnement des publics cadres pour qui elle développe un accompagnement collectif et un suivi personnalisé pour les demandeurs d'emploi. Par ailleurs, elle accompagne spécifiquement les doctorants et mène des actions de promotion des métiers techniques et informatiques auprès de publics féminins.

OPE proposera aux cadres et aux jeunes diplômés un accompagnement à la fois collectif et individuel pour une durée de 4 mois comportant : un atelier par mois traitant de diverses problématiques en lien avec la recherche d'emploi et un suivi individuel une fois par mois en fonction des besoins. Cet accompagnement individuel pourra être renforcé par un suivi individuel sous forme de parrainage-marrainage avec des professionnels en activité issus du réseau OPE. Cette structure connaît bien les publics cibles de Rebondir puisqu'en 2020 ces derniers ont accompagné 138 bénéficiaires du RSA. L'accompagnement proposé a permis à plus d'un tiers d'entre eux (52) de retrouver un emploi durable.

Il est proposé un financement de 106 500 € pour accompagner 194 participants à compter du 1^{er} juin 2021 jusqu'au 31 décembre 2022.

c) - RESSORT

L'association RESSORT est spécialisée dans l'accompagnement des cadres et des jeunes diplômés. Ses accompagnements se caractérisent par une approche globale du projet de vie de la personne, la mise à disposition d'une équipe pluridisciplinaire intervenant dans un cadre collectif ou individuel.

Elle propose aux cadres et aux jeunes diplômés un parcours intensif et personnalisé de 8 mois dont l'objectif est de redéployer l'employabilité et l'agilité des bénéficiaires du RSA en alternant les temps collectifs et individuels. Cette structure connaît bien les publics cibles de Rebondir puisqu'en 2020, ces derniers ont accompagné 110 bénéficiaires du RSA. L'accompagnement proposé a permis à près d'un tiers d'entre eux (34) de retrouver un emploi durable.

Il est proposé un financement de 79 600 € pour accompagner 98 participants à compter du 1^{er} janvier 2021 et jusqu'au 31 décembre 2022, sur un budget prévisionnel de 136 360 € au total pour cette action.

d) - La Ligne Vertuose

La Ligne Vertuose est née d'une initiative d'entrepreneurs d'Auvergne Rhône Alpes pour dynamiser l'économie locale dans une logique humaine, parfaitement en affinité avec les objectifs actuels de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE). Le projet de la Ligne Vertuose consiste à financer un projet d'avenir à des jeunes de la Région Auvergne Rhône Alpes en rupture sociale, tout en valorisant des chutes de bois destinées au rebut. Un cercle vertueux qui associe solidarité, écoconception, *design* innovant et engagement local, au cœur de l'économie en Auvergne Rhône Alpes.

La ligne Vertuose proposera aux jeunes ayant un projet d'insertion, une remobilisation par l'intégration dans une entreprise du secteur concurrentiel. Le travail du bénéficiaire lui permettra de financer sa formation par son travail avec l'aide d'un référent technique et de peaufiner son projet professionnel avec l'aide d'un professionnel de l'insertion.

Il est proposé un financement de 60 000 € pour accompagner 50 participants du 1^{er} juin 2021 jusqu'au 31 décembre 2022. Le coût total de l'action conduite en direction des publics allocataires du RSA et de jeunes en insertion représente 163 000 €.

e) - L'Association de l'Hôtel social (LAHSO)

LAHSO est une association à but non lucratif reconnue d'intérêt général qui agit au quotidien sur la Métropole au service de l'innovation sociale et de l'inclusion sociale. Sa mission est de rechercher, réaliser et développer toutes réponses adaptées susceptibles de faciliter la réinsertion des personnes et familles en situation d'exclusion.

Il est proposé de pérenniser la participation au financement du *job coaching*-emploi d'abord mis en œuvre par LAHSO. L'accompagnement du *job coaching*-emploi d'abord s'appuie sur la méthode IPS (*Individual Placement and Support* ou soutien à l'emploi). Les personnes sont accompagnées en multi-référence et reçues en binôme, le plus souvent à l'extérieur. À l'issue du diagnostic et du recueil de l'adhésion des personnes aux modalités d'accompagnement, le plan d'action co-élaboré est mis en œuvre. Cette offre de service a déjà été mise en œuvre en 2020. Ce dispositif a trouvé son public malgré les difficultés de mobilisation liée à la crise sanitaire : le nombre de personnes en file active a triplé entre janvier et décembre. Sur les 80 personnes accompagnées durant l'année, 58 ont repris contact avec le monde du travail (75 %) dont 50 *via* des contrats à durée déterminée (CDD) ou des contrats à durée indéterminée (CDI). Le nombre et la disponibilité des personnes-ressources permettent de garantir un nombre important de rendez-vous et une présence très importante des bénéficiaires.

Il est proposé un financement de 452 100 €, sur un budget prévisionnel de l'action de 541 100 €, ce qui doit permettre l'accompagnement de 280 participants du 1^{er} janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2022.

III - Offre de services Rebondir - Actions complémentaires et évaluation

Au-delà des actions financées spécifiquement dans le cadre de Rebondir pour accompagner les bénéficiaires du RSA, la Métropole pourra s'appuyer sur d'autres dispositifs existants et qui trouveront naturellement une articulation cohérente et complémentaire tant au niveau des profils accompagnés que des méthodes employées.

Le programme Rebondir inclut ainsi l'offre déployée par la Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi (MMI'e) dans le cadre du projet Fair'e. Cette action portée par un consortium d'acteurs allant de Pôle emploi aux Opérateurs de compétences (OPCO) en passant par les entreprises, a été retenue dans le cadre du programme investissement compétences et bénéficiera à 850 personnes éloignées de l'emploi dont 187 bénéficiaires du RSA, sur 3 ans.

Il consiste à sensibiliser et à mobiliser ces personnes en favorisant l'aller vers puis à leur proposer un parcours d'intégration en entreprise :

- sas de motivation et construction d'un CV compétences sur 5 jours,
- préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI) sur 3 mois permettant de former les personnes et les préparer à l'emploi,
- contrat de professionnalisation pendant un an porté par un groupement d'entreprises permettant de tester plusieurs métiers,
- CDI.

Le programme inclut également l'action « Parcours Évolutif de Retour vers le Logement par l'Emploi » (dite PERLE), conduite par le Foyer Notre Dame des Sans-Abris. Ce dispositif a pour finalité un accès

à l'emploi rapide des personnes accueillies dans l'ensemble des centres d'hébergement pour accéder à un logement autonome.

L'offre de services proposée par ce biais couvre un coaching individuel et collectif, ainsi que l'accompagnement dans l'emploi pendant 6 mois minimum. Cette action intègre un volet important sur le lien avec l'entreprise, pour proposer des solutions d'emploi aux personnes accompagnées. Perle bénéficiera à 100 bénéficiaires du RSA sur la période 2021 et 2022.

Par ailleurs, une évaluation de l'ensemble de ces offres d'accompagnement est prévue en 2021 et 2022, sous pilotage de la Métropole.

Cette évaluation est prévue et cofinancée dans le cadre de l'expérimentation du service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) pour laquelle la Métropole a été retenue parmi 14 territoires pilotes en 2020.

Elle permettra de capitaliser sur les méthodes mises en œuvre afin d'assurer une diffusion plus large de nouvelles pratiques d'accompagnement. Les critères et les modalités d'évaluation sont en cours d'élaboration et permettront le suivi des bénéficiaires de l'offre de services Rebondir.

Il est donc proposé à la Commission permanente de procéder à l'attribution de subventions de fonctionnement d'un montant total de 1 141 965 € dans le cadre du programme Rebondir pour 1 309 bénéficiaires sur la période 2021-2022 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DECIDE

1° - Approuve, dans le cadre du programme Rebondir :

a) - l'attribution, pour la période 2021-2022, de subventions de fonctionnement d'un montant de :

- 33 700 € au profit de l'association Mozaïk RH,
- 30 000 € au profit de FACE Grand Lyon,
- 180 000 € au profit de la SAS BimBamJob,
- 200 065 € au profit de l'association ALLIES,
- 106 500 € au profit de l'association Objectif Pour l'Emploi,
- 79 600 € au profit de l'association RESSORT,
- 60 000 € au profit de l'association La Ligne Vertuose,
- 452 100 € au profit de l'association LAHSO,

b) - le modèle de convention à signer entre la Métropole et chacune de ces structures définissant, notamment, les modalités d'utilisation de ces subventions.

2° - Autorise le Président de la Métropole à signer lesdites conventions et prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente décision.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 1 141 965 €, sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2021 et 2023 - chapitre 017 - opération n° 0P36O5754.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 1 juin 2021.